



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° ALLOCATAIRE :
1263119 H

NOUS CONTACTER :

Tél : 0810 25 33 10
Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

Nous écrire :

Caf de la Gironde
LE LAC
Rue DU DR GABRIEL PERY
33078 BORDEAUX CEDEX
Tous nos contacts sur caf.fr

331

Monsieur BERNARD GEFFRAY
CCAS
4 RUE CLAUDE BONNIER
33000 BORDEAUX

Le 01 Juil 2015

Le directeur de la Caf de la Gironde certifie que :

BERNARD GEFFRAY, né le 20/02/1962

a perçu les prestations suivantes pour les mois de **mars 2015 à juin 2015** :

PRESTATIONS	MONTANT
mars 2015	
Revenu de solidarité active ¹	513,88 €
Retenue	-48,00 €
Soit au total	465,88 €

1. Détail du montant payé : 513,88 € dont 0,00 € au titre du Rsa activité.

Eléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 513,88 €
 - Montant de revenu d'activité pris en compte : 0,00 €
- soit un revenu garanti de 513,88 €

Ce revenu garanti est un montant maximum duquel sont déduites les ressources de toute nature (prestations familiales, revenus d'activité, etc ...)

avril 2015	
Revenu de solidarité active ¹	513,88 €
Retenue	-48,00 €
Soit au total	465,88 €

1. Détail du montant payé : 513,88 € dont 0,00 € au titre du Rsa activité.

Eléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 513,88 €
 - Montant de revenu d'activité pris en compte : 0,00 €
- soit un revenu garanti de 513,88 €

Ce revenu garanti est un montant maximum duquel sont déduites les ressources de toute nature (prestations familiales, revenus d'activité, etc ...)

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI
S5MC4
PAGE 1/2

010720151614 2.1C
MAT 1263119 H -
IDX B 6093001 N 331 -



>12631196093000000000<



mai 2015

Revenu de solidarité active ¹	513,88 €
Retenue	-48,00 €
Soit au total	465,88 €

1. Détail du montant payé : 513,88 € dont 0,00 € au titre du Rsa activité.

Eléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 513,88 €

- Montant de revenu d'activité pris en compte : 0,00 €

soit un revenu garanti de 513,88 €

Ce revenu garanti est un montant maximum duquel sont déduites les ressources de toute nature (prestations familiales, revenus d'activité, etc ...)

juin 2015

QUOTIENT FAMILIAL

Mars 2015 : 256 €

Avril 2015 : 256 €

Mai 2015 : 256 €

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de la Gironde.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI
S5MC4
PAGE 2/2

010720151614 2.1C
MAT 1263119 H -
IDX B 6093001 N 331 -



>12631196093000000000<

